



# Promotions 2021 sur Versailles-Grignon et Hauts de France

Message des sections locales CGT-INRAE de Versailles et de Grignon

Lundi 17 mai 2021

Les délégués CGT et un collègue CFDT des CAP des centres Versailles-Grignon – Hauts de France se sont réunis pour analyser les listes des agents promouvables de nos centres pour la catégorie des Adjoints Techniques et des Techniciens.

Jusqu'à maintenant, dans les CAP, nous pouvions faire des propositions d'avancement basées sur le déroulement de carrière des agents, propositions qui étaient ensuite confrontées à celles de l'administration. Cela nous est interdit aujourd'hui mais on ne nous empêchera pas de nous exprimer pour faire valoir les droits des agents.

**Vous trouverez ci-dessous la description des grades des corps d'AT et TR tant au niveau national que local ainsi que les possibilités de promotions pour notre institut. Ce document montre que de nombreux agents de nos centres sont bloqués dans leur grade et/ou corps depuis de nombreuses années. Pour nous délégués en CAP, il serait inconcevable que les promus, tant au niveau du corps que de grade, ne soient pas choisis parmi les plus anciens dans le corps et que le choix de l'administration soit seulement basé sur la grille à 37 critères de la Direction Générale. Cette grille est non seulement infantilissante et très subjective, mais malsaine pour les relations au sein des unités et des équipes.**

C'est d'ailleurs pour ces raisons que nous nous prononçons pour l'abandon de cette grille et l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique qui a liquidé les prérogatives des CAP en matière d'avancements et de mobilités. La seule solution pour rétablir un minimum de démocratie et d'objectivité dans ces procédures d'avancements serait de rétablir les prérogatives entières des CAP et d'augmenter significativement le nombre de promotions.

**Ces revendications ainsi que l'analyse des corps AT et TR réalisée par les représentants du personnel en CAP ont été transmises le 7 mai dernier aux membres du CVPP\*\*\* « Versailles - Hauts de France » qui se réunit ce 20 mai ([lettre jointe](#)), et le 10 mai aux membres du Conseil de Centre de Versailles qui se réunit ce 17 mai.**

[ \*\*\*CVPP : Comité de Valorisation des Parcours Professionnels chargé d'établir la liste des promus. Pour les agents AT et TR du centre IdF-Versailles Grignon c'est le CVPP Versailles -Hauts de France ainsi constitué : Présidents : Camille MICHON et Jean TAYEB ; Experts RH/secrétariat : Anne THER-GUILLET et Séverine LEHOUX ; Membres à voix délibérative : Arnaud CHARPENTIER (IPS2), Christine MARTINEZ (SDAR), Elisabeth DEDIEU (USGM), Eric HANOCQ (UE GCIE), Françoise IRLINGER (SAYFOOD), Laure BAMIERE (ECO-PUB), Patrick LAUFS (IJPB), Philippe LUCAS (IEES). ]

## **TREX vers AI**

### **Au niveau national :**

Effectif du grade : 899

**14 promotions prévues au niveau national soit 1.5% de l'effectif total du corps des TR.**

Ancienneté moyenne : 19 ans

Ancienneté médiane : 18 ans

Minimum 2 ans

Maximum 45 ans

5.4% de l'effectif a plus de trente ans d'ancienneté dans le corps soit 49 agents

23% de l'effectif a plus de 25 ans d'ancienneté dans le corps soit 207 agents.

### **Au niveau local :**

70 agents sont promouvables.

32 ont bénéficié d'un changement de corps dans leur carrière.

25 ont intégré le grade il y a 3 ans ou moins.

7 agents de la CVPP sont situés dans les 25 premiers nationaux en termes d'ancienneté dans le corps.

**4 sont parmi les 15 premiers nationaux, les 15 premiers nationaux ayant plus de 35 années d'ancienneté dans le corps.**

Les 2 agents ayant le plus d'ancienneté dans le corps de TR au niveau national sont de notre CVPP, avec 45 et 41 ans d'ancienneté dans le corps.

**Les 4 agents de notre CVPP\*\*\* parmi les plus anciens du corps des TR au niveau national doivent être promus.**

## **TRSUP vers TREX**

### **Au niveau national :**

Effectif du grade : 463

**47 promotions prévues au niveau national soit 10.1% de l'effectif total du corps des TR.**

Ancienneté moyenne : 13.3 ans

Ancienneté médiane : 13 ans

Minimum 1 ans

Maximum 37 ans

5% de l'effectif a plus de vingt ans d'ancienneté dans le corps soit 22 agents

30% de l'effectif a plus de 15 ans d'ancienneté dans le corps soit 138 agents.

### **Au niveau local :**

49 agents sont promouvables soit 10,6% de l'effectif national => 10.6% de 47 promotions = 5 agents à promouvoir dans la CVPP

25 ont bénéficié d'un changement de corps dans leur carrière.

23 ont intégré le grade il y a 3 ans ou moins

5 agents ont 20, 21, 24, 28 et 37 ans d'ancienneté dans le corps.

L'agent qui a 37 ans dans le corps et 19 ans dans le grade a 8 ans d'ancienneté dans l'échelon terminal 13. Cet agent de notre CVPP a l'ancienneté la plus élevée au niveau national.

**9 agents de notre CVPP sont situés parmi les 48 agents ayant la plus grande ancienneté dans le corps au niveau national.**

3 sont parmi les 8 premiers nationaux, les 8 premiers nationaux ayant plus de 24 années d'ancienneté dans le corps.

**Les 9 agents de notre CVPP parmi les plus anciens du corps des TR au niveau national doivent être promus.**

## **TRNO vers TRSUP**

### **Au niveau national :**

Effectif du grade : 583

**76 promotions prévues au niveau national soit 13% de l'effectif total du corps des TR.**

Ancienneté moyenne : 9 ans

Ancienneté médiane : 9 ans

Minimum 2 ans

Maximum 27 ans

6% de l'effectif a plus de 13 ans d'ancienneté dans le corps soit 37 agents

47% de l'effectif a plus de 10 ans d'ancienneté dans le corps soit 275 agents.

### **Au niveau local :**

57 agents sont promouvables soit 9.8% de l'effectif national.

31 ont bénéficié d'un changement de corps dans leur carrière.

4 ont intégré le grade il y a 5 ans ou moins.

10 agents ont plus de 12 ans dans le corps.

27 agents ont entre 10 et 11 ans d'ancienneté dans le corps.

**10 agents de notre CVPP sont situés parmi les 76 agents ayant la plus grande ancienneté dans le corps au niveau national.**

2 agents sont situés dans les 10 premiers nationaux en termes d'ancienneté dans le corps.

**Les 10 agents de notre CVPP parmi les plus anciens du corps des TR au niveau national doivent être promus.**

## **AT vers TR**

### **Au niveau national :**

Effectif du grade : 307

**56 promotions prévues au niveau national soit 18% de l'effectif total du corps des AT.**

Ancienneté moyenne : 19 ans

Ancienneté médiane : 19 ans

Minimum 7 ans

Maximum 40 ans

18% de l'effectif a plus de 25 ans d'ancienneté dans le corps soit 56 agents

52% de l'effectif a plus de 19 ans d'ancienneté dans le corps soit 161 agents.

### **Au niveau local :**

17 agents sont promouvables soit 5.5% de l'effectif national => 5.5% de 56 promotions = 3.1 agents dans notre CVPP.

8 agents ont plus de 18 ans dans le corps.

3 agents sont situés dans les 100 premiers nationaux en termes d'ancienneté dans le corps.

1 agent de notre CVPP est situé parmi les 50 agents ayant la plus grande ancienneté dans le corps au niveau national.

**Cet agent de notre CVPP parmi les plus anciens du corps des AT au niveau national doit être promu.**

### **ATP2 vers ATP1**

#### **Au niveau national :**

Effectif du grade : 241

**56 promotions prévues au niveau national soit 23% de l'effectif total du corps des AT.**

Ancienneté moyenne : 11 ans

Ancienneté médiane : 10 ans

Minimum 5 ans

Maximum 28 ans

11% de l'effectif a plus de 18 ans d'ancienneté dans le corps soit 26 agents

60% de l'effectif a plus de 10 ans d'ancienneté dans le corps soit 145 agents.

#### **Au niveau local :**

16 agents sont promouvables soit 6.6% de l'effectif national => 6.6% de 56 promotions = 3.7 agents dans notre CVPP.

4 agents ont plus de 12 ans dans le corps.

**3 agents de notre CVPP sont situés parmi les 40 agents ayant la plus grande ancienneté dans le corps au niveau national.**

1 agent avec 22 ans dans le corps est en 5ème position nationale.

**Les 3 agents de notre CVPP parmi les plus anciens du corps des AT au niveau national doivent être promus.**

#### Rappels :

La [NS 2020-99 du 21/12/2020](#) fixe « les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels des personnels fonctionnaires INRAE ou détachés auprès de l'institut ».

La [NS 2021-34 du 28/04/2021](#) précise « les périmètres d'intervention et compositions des 16 Comités de Valorisation des Parcours Professionnels (CVPP) qui sont chargés de formuler des propositions d'avancement et de promotion après analyse des grilles d'appréciation des agents promouvables. La répartition des quotas indicatifs par CVPP sont également précisés. **Ces comités sont constitués par centre ou groupe de centres pour les catégories C et B (y compris pour le passage TR vers A1) et par groupe de départements pour les catégories A.** »